



N° et Date de parution : 20120118 - 18/01/12

Périodicité : Quotidien

piwi-1-10-14506-20120118-215845202.pdf

Copyright : AFP

---

## **Génocide arménien: la commission des lois du Sénat rejette le texte (ACTUALISATION, PAPIER GENERAL)**

Sénat-France-Turquie-Arménie-génocide-justice,PREV

La commission des Lois du Sénat a rejeté mercredi la proposition de loi (PPL) pénalisant la négation des génocides, dont celui des Arméniens en 1915, exprimant les fortes réticences d'une partie de la haute assemblée contre ce texte, tous partis confondus.

La commission a voté une motion d'irrecevabilité, considérant le texte "contraire à la Constitution" par 23 voix pour, 9 contre et 8 abstentions.

La motion ne devrait toutefois pas être ratifiée lundi en séance, une majorité au Sénat semblant se dessiner en faveur du texte, soutenu par le gouvernement.

La députée UMP Valérie Boyer, auteure de la proposition de loi, a reproché mercredi au Parti socialiste de "ne pas tenir ses troupes".

Sur ce texte toutefois le Sénat n'est plus divisé entre droite et gauche mais entre opposants et partisans, ces derniers étant souvent des élus de départements comportant une forte communauté arménienne.

De nombreux sénateurs ont annoncé qu'ils seraient aux abonnés absents lundi.

Il est vrai qu'il y a seulement quelques mois - le 4 mai 2011- le Sénat, alors à droite, avait rejeté un texte PS identique et certains ne veulent pas se déjuger.

"On me dit que les circonstances politiques changent, je ne vois pas lesquelles", a déclaré Jean-Jacques Hyest (UMP), ancien président de la commission des Lois.

"J'assure la continuité de la commission, le Parlement n'est pas un tribunal et n'a pas pour mission de dire l'Histoire" renchérit Jean-Pierre Sueur (PS) auteur de la motion d'irrecevabilité et rapporteur du texte.

Le président PS du Sénat, Jean-Pierre Bel, a lui aussi émis des réserves, se déclarant "de moins en moins favorable aux lois mémorielles".

Pour ajouter à la confusion, au moment où la commission des Lois rejetait le texte, le groupe PS tenait une conférence de presse pour le défendre.

"Nous voulons que la loi soit votée lundi pour que les négationnistes ne puissent plus oeuvrer en France", a déclaré Philippe Kaltenbach (PS, Hauts-de-Seine).

"Nous voulons poursuivre ce que nous avons entrepris il y a dix ans" avec la reconnaissance, par la loi de 2001, du génocide arménien de 1915, a affirmé Luc Carvounas (PS, Val de Marne).

La proposition de loi a déjà été adoptée le 22 décembre par les députés.

Si le Sénat la vote conforme (sans amendement) elle sera définitivement adoptée.

Quel était mercredi l'état des forces? A l'UMP (132 sénateurs), "une très grosse majorité votera pour et une petite minorité votera contre ou préférera ne pas prendre part au vote pour ne pas gêner le président de la République", selon le président du groupe, Jean-Claude Gaudin.